

Séance du samedi 06 août 2022

Date de la convocation: 03/08/2022

Membres en
exercice :

Présents : 8

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le six août l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Thomas
HOURLIER par Laurence HOURLIER, Barbara LOUCHART par
Annick IENZER, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT

Absents:

VENTE D'UNE MAISON - (D 2022 073)

Le Maire présente au Conseil municipal la proposition d'un acquéreur pour la maison de M. Guy Comte et ses terrain constituant le leg accepté par délibération n° 2021_112 en date du 8 décembre 2021 et propose au Conseil municipal d'accepter cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTE que la Commune vende pour un prix de 70 000 euros la maison sise au 46, rue des Vaux Roumis et ses terrains le tout figurant sur les références cadastrales section D numérotées 400, 414, 415, 416 et 582,

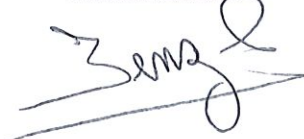
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Le Maire

Annick IENZER



Olivier MAGUET

